

Rapport public Parcoursup session 2024

Site de formation d'apprentis de CFA - IGC FORMATIVES - Saint-Herblain - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Site de formation d'apprentis de CFA - IGC FORMATIVES - Saint-Herblain - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (38256)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Site de formation d'apprentis de CFA - IGC FORMATIVES - Saint-Herblain - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (38256)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Baccalauréat	Réussite à l'examen	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	communication	aisance orale	Important
Savoir-être	posture professionnelle	sens de l'organisation	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	cohérence du projet	motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	autres	activités extra scolaires	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)

Série STMG

- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les critères d'examens des vœux sont les suivants :

- résultats académiques : les bulletins scolaires, les moyennes dans chaque matière, la moyenne générale ainsi que les appréciations sont analysées. Une attention particulière est portée à la fiche avenir.
- compétences académiques : les résultats des candidats ayant déjà suivi des enseignements liés à la spécialité sont analysés
- savoir-être : les appréciations des professeurs quant à l'assiduité, au comportement en classe et à la posture professionnelle sont un élément essentiel
- projet professionnel : analyse de la cohérence du parcours scolaire, ou en cas de réorientation : lecture de la lettre de motivation et du projet du candidat

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Les résultats obtenus dans les spécialités en lien avec le diplôme visé sont analysés
- Au-delà des résultats, nous apportons une attention particulière aux appréciations des professeurs quant à l'attitude en classe et à l'assiduité
- En cas de réorientation, il est important de motiver son projet grâce à une lettre de motivation personnalisée

Signature :

Sylvie KEMPA,

Chef d'établissement de l'établissement Site de
formation d'apprentis de CFA - IGC FORMATIVES -
Saint-Herblain